



Demande abusive de règlement suite résiliation

Par **GringO69007**, le **05/09/2011** à **14:46**

Bonjour,

Suite à la résiliation de mon contrat habitation chez mon ancien assureur par mon nouvel assureur (en bonne et due forme preuve à l'appui), je suis harcelé par un cabinet d'huissier mandaté par l'ancien pour le recouvrement de la prochaine cotisation alors que je ne suis plus assuré chez eux : plusieurs mises en demeure un avis de recours en justice et menace de prélèvement direct sur salaire.

Alors que j'ai reçu en entre-temps un courrier de leur part me notifiant que je ne leur devais plus rien. Mais cet assureur ne communique pas avec le bureau d'huissier pour stopper les procédures.

J'ai moi-même communiqué avec l'huissier qui me demande le justificatif de résiliation, à priori, tout devrait rentrer dans l'ordre.

Cet assureur étant coutumier de ce genre de harcèlement, j'aurais quand même souhaité savoir s'il était possible de lui intenter un procès pour harcèlement ? tentative d'extorsion ? procédure abusive ? Evidemment je n'en sais rien je ne suis pas juriste.

Combien cela me coûterait-il ?

Merci d'avance